



## **Admission et inscription au préscolaire pour l'année scolaire 2021-2022 du 1<sup>er</sup> au 5 février 2021 dans le contexte de la COVID-19**

Le 14 janvier 2021

### **Objet : Information importante concernant la réinscription à l'école et au service de garde, pour l'année scolaire 2021-2022**

Aux parents des enfants qui fréquentent actuellement le programme Passe-Partout,

Vous pourrez procéder au **renouvellement de l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2021-2022, en ligne, via l'application Web Mozaïk-Portail ([portailparents.ca](http://portailparents.ca))**. Facile et rapide, ce processus ne devrait durer que quelques minutes. Cette application permettra à un répondant de l'élève de remplir et de signer électroniquement son formulaire de réinscription. Celle-ci peut être utilisée par le biais d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone cellulaire. Vous recevrez **d'ici fin janvier, deux nouvelles communications, par courriel**.

La première contiendra les données qui vous seront nécessaires afin d'avoir accès à l'application. **Il sera donc important de conserver ce courriel**. La deuxième présentera les instructions permettant d'accéder au site Web pour renouveler l'inscription de votre enfant, pour la prochaine année scolaire.

Par ailleurs, la réinscription en ligne s'applique **uniquement pour renouveler une inscription** et s'adresse donc seulement aux élèves qui fréquentent déjà une école de notre Centre de services scolaire, incluant le programme Passe-Partout. Donc, si vous avez un enfant qui ne fréquente pas le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries en 2020-2021 et que vous souhaitez l'inscrire dans une de nos écoles, vous devez remplir, à partir d'un ordinateur, le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de l'école de quartier, accessible notamment via la section admission/inscription du [csdps.qc.ca](http://csdps.qc.ca). Vous devrez ensuite transmettre votre formulaire rempli par courriel à l'école, avec les pièces jointes nécessaires.

La secrétaire de l'école de votre quartier demeure à votre disposition pour toute précision supplémentaire.

### **Choix d'école et transport scolaire**

Si vous choisissez une autre école du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries que celle de votre quartier, vous devrez d'abord faire la réinscription en ligne, via l'application Web **Mozaïk-Portail** et ensuite remplir une « Demande d'inscription dans une autre école ». Ce formulaire doit être demandé par courriel à l'école de votre quartier. Vous recevrez une réponse entre le 1<sup>er</sup> mai et le 30 juin 2021.

L'acceptation de votre demande d'inscription dans une autre école est conditionnelle aux places disponibles. Par ailleurs, veuillez noter que si vous désirez annuler cette demande, le centre de services scolaire ne peut garantir à votre enfant, une place à son école d'origine, et ce, même si vous n'avez pas encore reçu de réponse à votre demande.

**Le choix de fréquenter une école autre que celle de votre quartier ne donne pas automatiquement droit à un transport. Il est donc vivement conseillé, avant de faire votre choix d'école, de vous renseigner sur les possibilités de transport. Si le transport n'est pas disponible ou ne convient pas, le déplacement de l'enfant devient la responsabilité du parent. Le formulaire d'inscription au transport hors bassin et les conditions d'utilisation sont disponibles à l'école et sur notre site Internet : [www.csdps.qc.ca](http://www.csdps.qc.ca) - Information aux parents - Transport scolaire.**

### **Date limite d'inscription au transport hors bassin: 31 mars 2021.**

Si vous déménagez à l'extérieur du territoire du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries ou que votre enfant est admis à l'école privée, veuillez-nous en informer en suivant la procédure dans l'application Web Mozaïk-Portail, lorsque cette dernière sera disponible (au plus tard début février). Ceci nous permettra d'assurer le suivi de nos dossiers.

Pour tout renseignement supplémentaire relatif à l'inscription, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de votre école de quartier.

#### *Organisation scolaire*